

UNICEF Suisse et Liechtenstein
Initiative
« Commune amie des enfants »

Ville de Lausanne

Rapport de la demi-journée
d'évaluation

(Deuxième Recertification)

A l'attention de la Commission « Commune amie des enfants »

Anne-Catherine de Perrot

Pour le compte de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein

Novembre 2022

Table des matières

1. Aperçu du processus « Commune amie des enfants »	3
2. Demi-journée d'évaluation	6
3. Exemples de bonnes pratiques et difficultés	9
4. Les défis pour le futur	10
5. Visibilité du Label CAF	10
6. Résumé et Évaluation	10
7. Recommandation à la commission « Commune amie des enfants »	13
8. Conclusions pour la Commune	14
9. Conclusions pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein	14
Annexe 1 : Recommandations, conseils et avis de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein à la Commune	15
Annexe 2 : Table des matières des documents à disposition	15

1. Aperçu du processus « Commune amie des enfants »

Coordonnées de la Commune¹

Nom de la commune :	Lausanne
Canton :	Vaud
Langue ² :	Français
Nombre d'habitants domiciliés dans la commune ³ :	145'000 (au 31.12.2021)
Superficie de la commune :	41,37 km ²
Nombre d'habitants de moins de 18 ans en % :	27'665 de 0 à 19 ans (au 31.12.2021)
Nombre d'habitants à l'âge de la retraite (AVS) en % :	20'638 (au 31.12.2021)
Proportion d'étrangers dans la population en % :	39,31% (Permis B et C)
Proportion d'étrangers de moins de 18 ans en pourcentage des jeunes du même âge :	42,6% (Permis B et C)
Personne de contact dans la commune (Nom et fonction) :	Florence Godoy, déléguée à l'enfance, Ville de Lausanne

Étapes du processus

Rapport et entretien intermédiaire sur l'état d'avancement du projet issu du Plan d'action I	<p>Phase 1 : Lancement du processus de labellisation en 2010, puis en 2012, un état des lieux, le plan d'action I, une première journée d'évaluation et la certification « Commune amie des enfants » en octobre 2012. Le plan d'action I comprend : 1) Mise sur pied du groupe de référence. 2) Concrétiser : améliorer la participation, mise en place d'évaluation, mise en place d'un cadre de référence 0 à 18 ans. 3) Renforcer ce qui existe : le Conseil des jeunes, la prise en charge extrascolaire.</p> <p>Phase 2 : La demi-journée d'évaluation du premier renouvellement de la certification a lieu en mai 2017. Elle est suivie par le plan d'action II - 2018 à 2022. Le plan d'action II comprend : 1) Ancrer des pratiques existantes : le Conseil des jeunes, Pousses Urbaines (mise en valeur du point de vue des enfants), le Groupe de référence. 2) Renforcer : les enfants dans l'espace public, les enfants et les jeunes les plus vulnérables. 3) Initier des projets sur la place des enfants dans les quartiers.</p> <p>Phase 3 : Le 14 octobre de cette année a lieu la demi-journée pour le deuxième renouvellement. Auparavant, la ville a rempli, en collaboration avec l'UNICEF, le document : « Annexe à l'état des lieux sur la convivialité de la ville pour les enfants, Lausanne, Questions et réponses de la Ville ».</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

¹ Toutes les données sont au 31 décembre de l'année précédente

² Allemand, Français, Italien, Romanche

³ <1'000, 1'000-9'999, 10'000-40'000, > 40'000

	<p>Le plan d'action III nous est distribué lors de la demi-journée d'évaluation. Il comprend deux axes : 1) Ancrer des pratiques : le Groupe de référence, Pousses Urbaines, les préaux en tous 'genres'. 2) Initier de nouvelles actions : le Guide de la participation, « Hissez Haut » un projet de liberté d'expressions et de créativité.</p>
Évaluation de l'état des lieux (rapport UNICEF Suisse et Liechtenstein)	<p>Le rapport « Annexe à l'état des lieux sur la convivialité de la ville pour les enfants, Lausanne Questions et réponses » décrit l'état des lieux 2022.</p>
Atelier participatif – projets participatifs	<p>La Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers de la Ville de Lausanne organise fréquemment et depuis de nombreuses années divers processus participatifs avec des jeunes et des enfants. Lors de la demi-journée d'évaluation, nous recevons une longue liste d'ateliers menés récemment (voir la liste en annexe). En voici quelques titres et thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pousses Urbaines : L'usage des préaux scolaires pendant et hors des temps scolaires. Mais aussi « Mon année Covid ». • Contrat de quartier : Recueillir les avis des enfants de 6 à 12 ans sur leur quartier. Les enfants sont consultés sur leurs thèmes, et sur les mêmes sujets que les adultes. • Conseil des enfants de Chailly : Les enfants demandent qu'un mur abîmé et sale de leur collège soit réparé et proposent d'y peindre eux-mêmes une fresque. Quatre classes participent, la fresque réalisée, les enfants organisent une fête d'inauguration. • Journée sur la démocratie « Chaque voix compte ». Dans cette optique, les Conseils des Enfants ont sillonné plusieurs lieux dans la ville pour donner la parole aux enfants. Différentes questions leur ont été posées afin de savoir s'ils se sentent entendus/considérés par les adultes.
Plan d'action III déposé	<p>Le plan d'action III est déposé le jour de la demi-journée d'évaluation en octobre 2022.</p>
Demi-journée d'évaluation pour la deuxième re-certification	<p>14.10.2022.</p>
Décision de la Commission CAE	<p>29.11.2022</p>

Plus d'informations sur la Commune :

La ville de Lausanne a suivi un chemin particulier dans le processus de labellisation et de re-certification, dans le sens que les phases prévues par l'UNICEF sont planifiées un peu autrement. Par exemple, les plans d'action ont suivi les (demi)-journées d'évaluation. Cependant, la Ville étant fort active pour les enfants et les jeunes, le suivi des procédures n'est pas si important !

Une particularité est soulignée lors de chaque (demi)-journée d'évaluation, ainsi que dans le Plan d'action III : « Bons nombres des principales actions qui permettent aux

enfants et aux jeunes d'être pleinement associés comme partenaires ont été initiées avant 2012 et se seraient poursuivies sans le Label ». Mais, est-il souligné dans le Plan d'action III : « Nous tenons néanmoins à souligner que l'obtention de celui-ci aura permis quelques avancées intéressantes : l'implication des non-professionnel-le-s de l'enfance, et les contributions de jeunes citoyens et citoyennes ».

Je me suis informée lors de la demi-journée d'évaluation sur le '**plus**' que la Ville constate dans le fait d'avoir reçu le Label, puisque beaucoup est ou serait réalisé sans le Label. « Quel est pour vous dans votre travail le 'plus' conféré par le Label, en quoi vous est-il utile, un soutien ? ». Les réponses reçues par les personnes présentes lors de la première session de discussion, y compris par le Conseiller municipal en charge de l'enfance et de la jeunesse, vont toutes dans le même sens :

- **Une reconnaissance**, qui nous « consolide dans ce que l'on fait. Avoir cette reconnaissance justifie notre implication à des échelles plus larges ». « Ceci d'autant plus que cette reconnaissance et cette **légitimité** sont donnée à la Ville de Lausanne par une instance des Nations unies ». « On est pris au sérieux étant rattaché à cette dimension plus vaste ».
- **Le groupe de référence transversal** « permet la participation et l'implication de personnes plus éloignées des thématiques enfance et jeunesse. Ces personnes ne seraient pas pareillement impliquées, s'il n'y avait pas cette légitimité du Label ». « Les préoccupations transportées par le groupe transversal permettent de mieux coordonner les actions avec des acteurs autres que ceux qui sont dédiés à l'enfance et à la jeunesse ». « Le groupe de référence est pour nous surtout une plate-forme de réseautage. Rencontrer des personnes qu'on ne verrait jamais au quotidien. Sans ce groupe et ces rencontres, on n'aurait par exemple pas connu le Service de la culture, des projets avec les enfants n'auraient pas eu lieu ».
- **Le Label légitimise** des actions entreprises avec des secteurs qui ne sont pas en charge des enfants : « Urbanisme, transport, des lieux que les enfants vont utiliser, mais où l'on ne penserait pas immédiatement à les associer, ou même à imaginer que ces lieux peuvent avoir un impact sur eux ».
- Le Label donne accès à de la **documentation sur les villes amies des enfants**.
- Le rôle du Label se situe aussi au niveau des **cycles de politiques publiques**. Grâce à lui, la Ville peut montrer qu'elle a des enjeux dans ce domaine, qu'un dispositif politique est défini avec des acteurs, qu'il est mis en oeuvre, puis évalué. La re-labellisation permet de faire un tour d'horizon sur ce qui est fait et se questionner sur les enjeux à venir ».

Dans le Programme de législature 2021 – 2026, le Chapitre 9 est consacré aux familles avec pour titre : « Un accueil adapté à tous les modèles familiaux ». Un alinéa parle de la participation : *Pour que les enfants et les jeunes participent à la vie de la cité.* Un alinéa parle du Label : *Obtenir à nouveau le label « Lausanne commune amie des enfants » en améliorant la participation des jeunes, par exemple grâce à l'ouverture d'un lieu fédérateur pour les associations. Créer de nouveaux locaux de répétition pour les jeunes à Lausanne en remplacement de la Borde 49 bis.*

2. Demi-journée d'évaluation

Participant-e-s à la journée d'évaluation				
(Le programme a été développé conjointement par la commune et l'UNICEF Suisse et Liechtenstein)				
<input type="checkbox"/>	Président/e de l'exécutif	X	Département des travaux publics (Construction/ Bâtiments) Adjointe au chef de division Espaces publics (Ville de Lausanne) Architecte et urbaniste (Ville en tête)	X École (Directeur des Ecoles) Doyen d'accueil – établissements scolaires lausannois
X	Exécutif Conseiller municipal en charge de la Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers	<input type="checkbox"/>	Département des travaux publics (Circulation)	X Délégué/e à l'enfance/ à la jeunesse Déléguée à l'enfance (Ville de Lausanne)
<input type="checkbox"/>	Département de la formation :	<input type="checkbox"/>	Département de l'environnement et de l'énergie	X Enfants/Adolescents Responsable de la halte-jeux de la Grenette
<input type="checkbox"/>	Département des affaires sociales	<input type="checkbox"/>	Département des finances	<input type="checkbox"/> Parents/Population
X	Département de la culture/ loisirs Chargée de mission – participation culturelle (Ville de Lausanne) Directrice du Petit théâtre à Lausanne	X	Autres : <ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur des Conseils des enfants (Ville de Lausanne) • Coordinatrice des Conseils des enfants (Ville de Lausanne) • Coordinatrice de la participation (Ville de Lausanne) • Assistante à la déléguée à l'enfance • Une délégation du Conseil des Jeunes (trois jeunes) 6 de ces personnes sont membres du Groupe de référence transversal. Un photographe a participé à toute la demi-journée d'évaluation pour documenter le Label et montrer, par les images aussi, comment une ville reçoit le Label et combien recevoir le Label est pris au sérieux, puisqu'il y a même une évaluation externe (voir à ce sujet les photos de l'article dans le journal de Lausanne).	
Engagement des participant-e-s :				
Très haut et visible lors de toute la demi-journée. Les discussions étaient ouvertes, des réponses précises ont été données à nos questions.				

Contenu informatif de la demi-journée d'évaluation :

La demi-journée fut fort informative. Le choix des activités et projets visités ne pouvant être exhaustif tant il y en a, le choix s'est porté sur des projets très diversifiés et nous a permis de visiter des lieux dits emblématiques. Nous avons passé d'un endroit à l'autre en rencontrant les personnes impliquées. Divers dossiers informatifs et brochures nous ont été remis.

Nous avons visité et rencontré :

- **Le CREAL – Centre de ressources pour élèves allophones arrivant en ville de Lausanne.** Les activités développées par le CREAL pour la ville dès les années 90 sont d'une telle pertinence pour les familles et les enfants allophones que le Canton de Vaud a souhaité il y a 4 ans que ces missions soient mises à disposition de l'ensemble des établissements scolaires du canton, soit 93 collèges. Le CREAL pilote 40 classes d'accueil, encadre et présélectionne des enseignant·es. Une unité migration accueil est mise sur pied.

Les actions menées nous sont décrites : accueil de qualité, rencontrer personnellement chaque famille et leurs enfants, tester les compétences des enfants dans leur langue maternelle pour pouvoir affiner une orientation scolaire, expliquer et orienter sur le système scolaire. L'offre s'est étoffée avec les années afin de baisser les tensions pour les personnes arrivant dans un nouvel environnement et ne maîtrisant pas la langue : cours de français pour les parents, cours de langue et culture d'origine pour les enfants, santé, question sociale, statut ou hébergement.

- **Le préau scolaire du Collège Saint Roch,** présentation d'enjeux liés aux préaux. Lausanne mène une réflexion participative auprès des enfants, des enseignant·es, mais aussi des habitant·es de trois quartiers concernant l'utilisation des préaux, les enjeux et les besoins en temps scolaires et hors de ces temps. Des recommandations vont être transmises aux autorités compétentes, afin que tous les collèges et quartiers de la ville puissent jouir du même savoir. Des observations se précisent, notamment que le statut de « préau » est à clarifier, et que s'il devient un espace public, la priorité reste l'enfant.
- **La Place Aloïse-Corbaz,** une place arrangée par des enfants et recouverte d'une peinture imaginée et réalisée par les enfants, un exemple de politique d'accès à la culture et de participation culturelle.

Il y a trois ans, un diagnostic des espaces publics du centre de Lausanne a montré une sous-représentation des enfants et des personnes à mobilité réduite dans l'espace public par rapport à la démographie de la ville. Pour répondre à ce constat, des rues furent « piétonisées », dont celle que nous parcourons. Une transformation participative a eu lieu avec les enfants de la garderie voisine et les habitant·es. Les enfants de l'école proche sont allés au Musée d'art brut où sont exposées les œuvres de l'artiste qui porte le nom de la place, Aloïse-Corbaz. Ils ont retenu les formes et les couleurs, les ont reproduites sur des chablon, puis ils ont peint une fresque sur le sol de la place dans l'espace public. La collaboration entre différents services de la Ville est soulignée, elle fut rendue possible grâce au Groupe de référence transversal. Dans les démarches participatives, nous explique-t-on, « on essaie de plus en plus de faire intervenir les enfants dès l'étape de diagnostic. Afin qu'ils nous expliquent comment ils vivent leur quartier, comment ils le fréquentent, puis la réalisation est faite ensemble, comme cette fresque ».

La Grenette, un lieu récréatif ouvert aux jeunes enfants et leur famille.

Sur la place nord de la Riponne, l'équipe de l'espace récréatif de la Grenette accueille des enfants et leur famille autour d'activités diverses, gratuites et basées sur le développement durable. Les parents, les enfants passent un moment, dans un univers, où il y a d'autres enfants, des adultes prêts à les écouter, on ne leur demande pas leur nom, ni ce qu'ils vivent, sauf s'ils ont envie d'en parler. Aucune obligation de consommer, une tisane est offerte, gratuité de tout, possibilité de garde quelques heures sans réservation préalable. La Grenette est aussi ouverte lors des vacances scolaires pour ceux qui ne peuvent partir en vacances.

Un lieu atypique, s'insérant dans un espace urbain qui était considéré comme mal fréquenté par les adultes. La Grenette s'installe en plein centre de la ville, à la Place de la Riponne, et arrive à affirmer une place pour des enfants dans l'espace public. Des publics très différents s'y retrouvent, la thématique de sensibilité social est importante, de même que le développement durable, « de manière courageuse » exprime quelqu'un lors de la visite.

Dans ce lieu riche en couleurs, tous les objets usuels, les meubles, les jouets viennent de la récupération, des objets récupérés sont transformée en matériel de bricolage. « Créations à partir de déchets de notre quotidien, détournés pour débrider la créativité des enfants sont au programme ». La description sur le site traduit l'ambiance rencontrée lors de la visite : « La Grenette, un paradis de jeux gratuits pour enfants, la mixité sociale à l'œuvre dans ce lieu atypique. Un potager en bacs et deux terrasses attenantes permettent au public de jardiner ou de boire tranquillement un café pendant que les enfants jouent dans l'espace. Les parents peuvent également partager une activité avec leurs enfants et c'est même vivement conseillé ».

- **Le Petit Théâtre**, un théâtre consacré au jeune public.

Tout public dès 4 ans ! Le Petit Théâtre a comme mission d'offrir au jeune public de la région des spectacles qui visent haut et brillent par leur diversité. Mais aussi d'être un lieu de création pour les compagnies, un lieu où peuvent naître des projets, un lieu rare en Suisse romande. Les enfants s'y sentent bien. Plusieurs décennies d'enfants ont déjà contemplé des spectacles. Une fois devenus parents, les enfants d'alors reviennent avec leurs enfants. Les classes des écoles de Lausanne et du canton viennent aussi. Le Petit Théâtre compte 220 représentations et environ 22'000 spectateurs·trices par année.

- Nous avons rencontré trois jeunes actifs dans le **Conseil des jeunes**, dont la présidente depuis janvier, une femme est-il souligné.

Les trois nous expliquent que le Conseil des jeunes est formé de différentes commissions, et nous parlent de la commission culture dont ils font partie. Organiser des événements, promouvoir des jeunes artistes, motiver les jeunes à aller dans des lieux culturels, au théâtre, dans les musées. Ils vont avec des jeunes moins habitués à ces endroits regarder un spectacle et en parlent ensuite ensemble. Ils veulent rendre accessible la culture au plus grand nombre, la démocratiser. Ils sont reconnaissants de pouvoir travailler avec les institutions, les musées, des théâtres, le Service de la culture. Ils remercient les discussions sur des prix tarifaires bas pour les jeunes que vient de nous expliquer la responsable au Service de la culture de la Ville de la politique d'accès à la culture. D'un engagement qu'ils croyaient politique, ils constatent la largeur des thèmes sur lesquels travailler. La rencontre avec d'autres jeunes engagés comme eux est aussi au centre de leur motivation. Ce qui les préoccupe le plus en ce moment ? L'organisation du Gala des 18 ans, un acte politique, l'entrée dans la vie adulte, et une exposition sur l'homophobie.

- La responsable de **la politique d'accès à la culture et de la participation culturelle** au Service de la culture de la Ville, nous parle entre autres du projet « découvertes culturelles ». Un projet né lors de la pandémie du Covid, alors que les lieux de spectacles étaient à l'arrêt, un projet destiné aux très jeunes, dès les structures du préscolaire, crèches, garderies, centres sociaux culturels. Des artistes peuvent proposer des spectacles particuliers, courts et adaptés à ces lieux particuliers. Une commission a vu le jour pour sélectionner les spectacles appropriés : 80 représentations pour plus de 1100 enfants. Dans le cadre de réflexion actuelles sur la diversité, ce projet dans les crèches fera l'objet d'une étude sur l'éveil culturel chez les tout-petits de 2 à 4 ans. Ce projet fut aussi rendu possible par la connaissance des uns et des autres à travers le Groupe de référence.

Un grand nombre de projets et activités pour l'enfance sont décrits sur le site de la Ville :

<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/enfance-jeunesse-famille/jeunesse.html>

Soutien à l'initiative CAE au sein de la commune :

Le soutien de la Ville de Lausanne et de ses départements à l'initiative de la CAE est grand. Le Groupe de référence transversal a permis d'élargir l'idée de « penser » aux enfants et aux jeunes dans des départements qui ne les ont pas comme premier public cible. Ceci nous est confirmé à plusieurs reprises lors de la demi-journée.

Le soutien des habitant·es de la ville de Lausanne n'a pas été discuté lors de la demi-journée. Si ce n'est que des efforts de publicité autour du Label seront fait dans les prochains temps. L'article en annexe sur le processus de labellisation en est un exemple.

Programme de la demi-journée / Ordre du jour

Le programme de la journée comprenant 5 pages se trouve en annexe.

3. Exemples de bonnes pratiques et difficultés

Exemples de bonnes pratiques

Les projets visités et décrits plus haut en détail représentent pour moi des exemples de bonnes pratiques, des exemples d'activités intéressantes et fortes.

J'aimerais indiquer ici quelques « bonnes » pratiques notées à la suite de la demi-journée :

- Le chemin suivi par la Ville pour **ancrer, continuer et intensifier** les activités auprès des familles, des enfants, des jeunes, est long et porte ses fruits. Il est ancré dans le Programme actuel de législature. Le thème a une légitimité qui permet aux différents acteurs impliqués de disposer d'un cadre de référence et d'une vision partagée. Tous et toutes reconnaissent la progression vers une prise de conscience du potentiel d'action dont dispose la commune aujourd'hui.
- Le **Groupe de référence transversal** dans l'administration de la Ville existe depuis 10 ans. Il comprend des membres de différents services et est soutenu par les directions (6 directions et 11 services). Même si la démarche est modeste, comme le souligne quelqu'un lors de la demi-journée, car bien d'autres enjeux thématiques sont importants aujourd'hui, l'impact du Groupe en faveur des enfants et des jeunes est souligné par tous et toutes. Il donne une cohérence aux actions « Penser la place des enfants au sein de la ville » menées dans différents côtés.
- La participation des enfants et des jeunes est recherchée, notamment à travers les Conseils des enfants, le Conseil des jeunes ou les contrats de quartier. Il s'agit que les enfants aient leurs mots à dire, leur permettre de donner leur avis, de poser des questions, et parfois de réaliser des projets. Il s'agit aussi qu'ils se sentent libres de donner leur avis, qu'ils se sentent écoutés et soient écoutés. Qu'ils soient informés. Lors de la demi-journée d'évaluation, il fut question d'**une démarche de réflexion autour de la participation**. Participer, oui, mais comment aborder les enfants ? Quel est le meilleur moment ? Permettre qu'ils viennent avec envie et non par devoir ? Comment instaurer une sorte de réflexe « si j'ai quelque chose à dire, je sais où aller » ? Comprendre si les enfants veulent être informés ou non, s'ils veulent donner leur avis. Les informations sont nombreuses, parfois compliquées pour les enfants. Où placer les informations ?

Comment sensibiliser des enseignants pour qu'ils prennent un moment pour aller regarder les panneaux avec les enfants, en discuter. Que les enfants puissent s'impliquer quand ils en ont envie ! Etc., etc... **Un guide sur la participation doit paraître au début de l'année 2023.**

Difficultés - Défis

Lors de la demi-journée, nous n'avons que peu parlé de difficultés particulières, de points plus sensibles. Si ce n'est que, même si le réflexe « enfants/jeunes » est plus ancré qu'il y a quatre ans - bien des exemples montrent que la prise de conscience se développe au sein des départements - il faut pourtant y travailler tous les jours ! « Et faire passer le réflexe aux personnes qui succéderont aux pionniers et pionnières », dit quelqu'un lors des discussions.

4. Les défis pour le futur

Le Plan d'action III définit les défis pour le futur. Ces défis correspondent à mon estimation des défis à la suite de la demi-journée, principalement, il s'agira d'ancrer encore plus les pratiques, et surtout leur assurer une **durabilité** au-delà des personnes actives aujourd'hui.

Et j'ajoute : **utiliser le Label**, mettre en avant cette troisième labellisation pour promouvoir des thématiques, par exemple lors de la parution du guide sur la participation début 2023. Recevoir le label une troisième fois, est une consécration, un acte de reconnaissance du travail accompli. Il s'agira de réfléchir comment mettre en valeur ce levier.

5. Visibilité du Label CAE

Comment et où la commune informe-t-elle sur UNICEF Suisse et Liechtenstein et sur l'initiative CAE ?

Le thème de la visibilité fut peu discuté lors de la demi-journée. Des actions sont cependant en préparation. La première fut l'article paru dans le Journal de Lausanne (voir en annexe). D'autres auront lieu lors de la labellisation.

6. Résumé et Évaluation

Demi-journée d'évaluation

Points importants des discussions

Y compris les points critiques ; par exemple, justification des mesures manquantes en cas de score faible lors du bilan de la situation

En général : *Comment la commune agit-elle en tant que commune amie des enfants ?*

Lausanne, commune amie des enfants, agit avec responsabilité, développant un grand nombre de projets et d'activités, souvent appuyés par une documentation écrite. La déléguée à l'enfance est soutenue par son directeur, le Conseiller municipal, qui nous a d'ailleurs accompagné tout au long de la demi-journée d'évaluation.

La Municipalité a inscrit dans son programme de législature 2021 – 2026 un chapitre consacré aux familles, traitant entre autres le thème de la participation, ainsi que la démarche de labellisation.

Le nombre de services, départements, partenaires impliqués et engagés est souligné en relation avec le Groupe de référence transversal.

Il faut noter ici, le grand nombre de documents thématiques, explicatifs et descriptifs, mais aussi d'analyse et de réflexion qui sont publiés ou mis sur le site de la Ville. Le public cible peut être des professionnels, le grand public, les familles, les jeunes, les enfants.

Participation : La Convention relative aux Droits de l'enfant accorde à chaque enfant le droit d'exprimer librement son opinion sur toutes les questions et décisions qui le concernent. Par principe, le point de vue de l'enfant doit être pris en compte partout où il est directement concerné. L'avis de l'enfant doit être pris en compte de manière appropriée et en fonction de son âge et de sa maturité. Toutefois, il ne s'agit pas seulement d'opinions, de souhaits et de points de vue, mais aussi de la manière dont les enfants peuvent se faire une idée des faits.

- *Comment la participation est-elle pratiquée par les enfants et les jeunes ?*
- *Quels sont les canaux/opportunités de participation qui ont été créés ?*
- *Quel niveau de participation est pratiqué dans chaque canal/ opportunité ?*
- *Quels sont les groupes d'âge des enfants et des jeunes concernés ?*
- *Comment s'assurer que tous les enfants et les jeunes sont touchés ?*

La participation a lieu dans bien des projets et à divers niveaux. La liste serait longue. Plusieurs exemples sont déjà explicités dans les réponses ci-dessus. Je tiens à souligner cependant les canaux/opportunités suivants :

Les Conseils des Enfants (6 à 12) et les Conseils des Grands (9 à 14 ans) : Il s'agit de favoriser la parole des enfants. Dans ce sens, plusieurs projets sont mis en place à l'échelle de la ville et de ses quartiers. Un espace où les jeunes, de tous milieux, accompagnés de professionnels garants du cadre, viennent librement parler, partager des idées, s'interroger, mener des actions. Ils y font ainsi l'expérience de réfléchir en groupe et d'être au milieu des autres.

Les Conseils des Jeunes de Lausanne. Le but du CdJL est de représenter et de motiver les jeunes à participer à la vie locale, notamment en créant et en réalisant des projets et ce tout en restant politiquement neutre.

Les Pousses Urbaines est un projet de la Délégation à l'enfance de Lausanne qui a pour but d'explorer les réalités vécues par les enfants en ville. Les enfants sont souvent consultés sur des questions d'aménagements urbains. Actuellement, des réflexions s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle politique des préaux scolaires de la Ville. À travers des ateliers menés auprès d'enfants et de jeunes, cette édition des Pousses urbaines a permis de formuler des recommandations en lien avec les observations. Les ateliers ont permis à l'équipe de redessiner les cartes des préaux visités, en utilisant les mots et les indications des enfants et des jeunes.

Un guide de la participation sera publié début 2023. Son utilisation, puis son impact seraient très intéressants à analyser.

Cohérence : Toutes les unités administratives sont impliquées dans le travail d'amélioration de l'adaptation aux enfants et aux jeunes dans la commune. Cette tâche est une tâche transversale et doit être prise en compte. Les enfants et les jeunes sont pris en compte dans tous les projets.

- *Toutes les unités administratives sont-elles concernées ?*
- *Dans quels domaines faut-il agir ?*

Unités administratives concernées : Il ne m'est pas possible de dire si toutes les administrations de la Ville sont impliquées. Mais toutes les administrations qui de près ou de loin ont affaire à des thèmes qui touchent à l'enfance, la jeunesse et les familles sont impliquées, d'autres encore participent au Groupe de référence transversal (en tout, 6 directions et 11 services). Dans les explications données, il fut à plusieurs reprises question de la cohérence conférée par le Groupe.

Coordination : une bonne coordination assure la circulation de l'information et contribue également à regrouper les ressources et à créer un accès facilement aux services et aux structures. La mise en réseau et l'échange d'informations entre les différents acteurs au sein de l'administration et avec les acteurs privés sont garantis.

- *Existe-t-il des canaux ou des emplacements qui coordonnent les services ou les structures destinés aux enfants et aux jeunes ?*
- *Comment se déroulent la mise en réseau et l'échange d'informations entre les différents acteurs ?*
- *Les responsabilités sont-elles clairement définies ?*

Le Groupe de référence transversal assure la coordination.

Systematisation et institutionnalisation : Il existe des règles du jeu formelles et informelles dans la commune qui définissent et ancrent les structures d'incitation à l'adaptation aux enfants et aux jeunes et leur contenu. Les objectifs sont fixés à l'aide d'indicateurs et constituent une base pour définir et mesurer les mesures. Des monitorings et des évaluations sont effectués.

- *Existe-t-il des règles formelles et informelles qui définissent des structures d'incitation à l'adaptation aux enfants et aux jeunes ?*
- *Les méthodes de collecte des données sont-elles réglementées ?*
- *Existe-t-il un monitoring de l'adaptation aux enfants et aux jeunes ?*
- *Est-il garanti que les efforts de l'adaptation aux enfants et aux jeunes faits indépendamment des individus ?*

A ma connaissance il n'existe pas de règles formelles. Cependant nombreuses brochures décrivent les activités, sous formes aussi de guide (« Politique d'accès à la culture et participation culturelle de la Ville de Lausanne », « Scolarisation des enfants allophones : encouragement précoce et l'entretien d'accueil », « Scolarisation et formation des jeunes migrants dans le Canton de Vaud »). Et bientôt paraîtra le guide en participation.

Les méthodes d'évaluation sont encore à préciser.

Durabilité et l'impact : Les développements et les projets visant à améliorer l'adaptation aux enfants et aux jeunes ont un impact existant et durable et ont une influence déterminante sur les changements à venir. La durabilité s'applique au sens temporel, mais comprend également la responsabilité des ressources nécessaires à cette fin et des coûts de suivi éventuel.

- *Les projets sont-ils conçus pour le long terme ?*
- *Quel est l'impact des projets et l'impact correspondant a-t-il une influence sur l'organisation des mesures et des offres ?*
- *Les projets et le travail pour les enfants et les jeunes (comme l'engagement en cadre de l'initiative CAE) sont-ils rendus visibles ?*

Les projets sont pensés dans le long terme. Ils sont soutenus par la Municipalité. Le Groupe de référence mis en place est bien ancré dans les départements et structures. Son existence est en soi un garant de durabilité.

Point de vue de l'évaluatrice :

(Sur la base du bilan de la situation, du plan d'action et de la demi-journée d'évaluation)

Tout ce que j'ai lu dans les documents, tout ce que j'ai entendu lors de la demi-journée d'évaluation me porte à dire que la mise en œuvre puis le suivi des activités concernant les enfants et les jeunes sont et seront excellents.

Un niveau élevé d'engagement est remarqué dans tous les domaines discutés.

7. Recommandation à la commission « Commune amie des enfants »

<input checked="" type="checkbox"/>	Deuxième re-certification recommandée
<input type="checkbox"/>	Certification non (encore) recommandée
Brève justification et, si elle n'est pas (encore) recommandée, conditions d'obtention de la certification :	<p>Les axes d'intervention décidés par le passé et prévus pour le Plan d'action III correspondent aux recommandations faites dans les évaluations précédentes et aux demandes de l'UNICEF.</p> <p>Les personnes rencontrées, ainsi que celles dont nous avons entendu parler, veulent collaborer à l'avenir. Elles viennent de services, département et structures très différents, ce qui assure un large soutien institutionnel.</p> <p>Le Groupe de référence donne pleinement confiance dans ses possibilités de réaliser ses tâches.</p>

8. Conclusions pour la Commune⁴

(Complétée par l'annexe 1 : Recommandations, conseils et avis de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein à la commune)

Du point de vue de l'évaluatrice, je souligne trois points à penser à l'avenir. Je n'ai cependant pas grand nombre de suggestions ou conseils à donner, car les activités déjà développées et les réflexions contenues dans les analyses sont pertinentes.

- Examiner comment la re-certification du label peut devenir un outil de promotion de l'idée de participation. Réfléchir comment mettre en valeur ce levier. Un guide de la participation sera publié début 2023. La participation pourrait devenir le fer de lance de la prochaine étape d'information. Même s'il semble y avoir d'autres urgences, les gestes participatifs des enfants et des jeunes pourraient justement être utiles dans les autres urgences, tel le climat, le numérique.
- L'utilisation du Guide sur la participation, son impact sur son public cible seraient très intéressant à analyser. Accompagner la mise en œuvre d'un système léger d'évaluation permettrait de noter où l'on en est par rapport aux objectifs visés, de les modifier peut-être, mais surtout de valoriser d'autant plus le Guide.
- Je me répète et les personnes engagées dans le processus le savent, il s'agit d'assurer le long terme. Comment faire pour que la thématique ne perde pas de son attractivité à la longue ! Pour qu'elle reste une évidence, un besoin évident.

9. Conclusions pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein⁵

Que peut retirer UNICEF Suisse et Liechtenstein du processus de labellisation de Lausanne du point de vue de l'évaluatrice ?

- La Ville de Lausanne va publier une brochure sur la participation. L'Unicef va certainement se demander, comment une telle brochure peut-elle être utile à d'autres communes amie des enfants, à d'autres institutions qui cherchent les meilleures façons de soutenir la participation.
- Peu de communes ont été « recertifiée » pour la deuxième fois. Est-ce que l'UNICEF peut retirer quelques apprentissages de l'utilisation du Label avec le temps ?
- La durabilité ! Comment l'Unicef imagine-t-il soutenir une commune qui reçoit le Label pour la troisième fois ? Comment les soutenir dans le long terme, sachant que les thèmes transversaux doivent être soutenus dans la durabilité. Que propose l'UNICEF ?

⁴ Les « Conclusions pour la Commune » ne sont pas incluses dans l'évaluation et sont destinées à aider les communes.

⁵ Les « Conclusions pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein » ne sont pas incluses dans l'évaluation et sont destinées à servir d'aide à l'UNICEF Suisse et Liechtenstein.

Annexe 1 : Recommandations, conseils et avis de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein à la Commune

(Produit par l'UNICEF Suisse et Liechtenstein)

Annexe 2 : Table des matières des documents à disposition

- [3^{ème} Cycle – Programme demi-Journée d'évaluation / Ville de Lausanne, 14.10.2022](#)
- [Article dans le Journal de Lausanne, 2.11.2022](#)
- [Plan d'action III](#)
- [Projets participatifs – Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers de la Ville de Lausanne – délégation à l'enfance – 2021/22](#)
- [Fragen und Antwort: Fragen des Fragebogens und Antworten der Stadt, Anhang der Standortbestimmung zur Kinderfreundlichkeit der Stadt Lausanne, 2022](#)
- [Projets participatifs - Délégation à l'enfance – 2021/22](#)
- [Pour les Lausannoises et les Lausannois : Programme de législature 2021 – 2026 de la Municipalité](#)

Un grand nombre de projets et activités pour l'enfance sont décrits sur le site de la Ville :

<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/enfance-jeunesse-famille/jeunesse/delegation-a-l-enfance.html>

Recommandations d'UNICEF Suisse et Liechtenstein à l'attention de la Ville de Lausanne

La Ville de Lausanne peut se féliciter du chemin accompli depuis le lancement du processus « Commune amie des enfants » et l'obtention du Label en 2012. En effet, les démarches entreprises – telle la mise sur pied du « groupe de référence transversal » ainsi que les projets développés au fil du temps et touchant à des domaines variés – accès à la culture, migration, aménagement du territoire, écoles et préaux, etc. – permettent des avancées significatives pour la protection, la promotion et la participation des enfants et des jeunes.

Les recommandations suivantes de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein visent à soutenir la Ville de Lausanne dans la mise en œuvre du plan d'action III, avec pour objectif de répondre toujours mieux aux besoins des enfants et des jeunes sur le plan municipal :

1. Création d'espaces de vie adaptés aux enfants et aux jeunes

Les espaces et les milieux de vie dans lesquels grandissent les enfants et les jeunes sont extrêmement importants pour leur développement. C'est à l'intérieur de ces espaces et au travers des interactions avec leur environnement que ces derniers acquièrent de la confiance en eux, apprennent l'autonomie et deviennent progressivement responsables. La participation active des enfants et des jeunes à l'aménagement de ces espaces leur permet de s'y identifier, d'avoir un impact direct sur leur milieu de vie et de grandir en tant que membre à part entière de la collectivité.

Le plan d'action III met en évidence la volonté de la Ville de Lausanne d'offrir aux enfants et aux jeunes des espaces de vie adaptés et d'intégrer leur opinion dans les réflexions menées sur l'aménagement du territoire. Il est cependant important d'élargir encore le focus afin de développer avec et pour les enfants et les jeunes des espaces adaptés aux différentes **tranches d'âge** et à leurs **besoins spécifiques**. A cette fin, UNICEF Suisse et Liechtenstein préconise à la Ville de Lausanne de mettre l'accent sur l'aménagement de ses **espaces publics** ainsi que sur l'implication active d'une diversité d'enfants et de jeunes à travers la mise en place de **processus participatifs systématiques**. Afin d'accompagner les différents corps de métier concernés dans cette démarche, le développement d'offres de formations continues spécifiques à leur attention peut constituer un soutien non négligeable. De même, le manuel « [Planification et aménagement d'espaces de vie conviviaux pour les enfants](#) » réalisé par UNICEF Suisse et Liechtenstein ainsi que le [recueil d'étude de cas](#) qui l'accompagne peuvent servir de fondements et de fil conducteur pour améliorer la qualité du processus et tenir compte de l'ensemble des facettes caractérisant un espace de vie adapté aux enfants.

Un échange avec les "Communes amies des enfants" suivantes pourrait à ce sujet s'avérer intéressant :

Ville de Thoue :

Implication des enfants et des jeunes dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local

Rita Schweizer, responsable du Bureau pour la famille : Rita.Schweizter@thun.ch

Ville de Lucerne :

Ancrage de la participation des enfants et des jeunes dans les processus de construction

Roger Häfeli, responsable du secteur « Promotion de l'enfance et de la jeunesse » :

Roger.Haefeli@StadtLuzern.ch

2. Renforcement de la participation des enfants et des jeunes

UNICEF Suisse et Liechtenstein salue la volonté de la Ville de Lausanne de renforcer la participation des enfants et des jeunes en utilisant le plan d'action III comme levier pour atteindre cet objectif, le développement de la participation dans le domaine culturel ainsi que la collaboration mise en place avec son Conseil des jeunes, associé pleinement comme partenaire, notamment dans des actions préventives. Elle relève également la pertinence de poursuivre la réflexion quant au développement d'une **stratégie globale de la participation** et au renforcement des **collaborations** intersectorielles.

Le droit des enfants à la participation, contenu dans l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, concerne l'ensemble des enfants et des jeunes sans discrimination. Dès lors, il est central de se questionner sur la façon dont **l'accès à la participation pour toutes et tous** peut être favorisé (notamment la participation des enfants en bas âge - par ex. à travers l'espace récréatif de la Grenette - ou encore des enfants dits « vulnérables » tels que les enfants migrants et les enfants en situation de handicap). De même, il est important que les actions mises en place offrent des possibilités participatives facilement accessibles - en particulier pour les enfants et les jeunes ayant peu ou pas d'expérience de la participation - et fournissent des outils participatifs adaptés à chacun-e. UNICEF Suisse et Liechtenstein recommande également à la Ville de Lausanne de poursuivre sa réflexion concernant les **canaux de communication** à mettre en place et à valoriser afin que les informations concernant les projets participatifs à venir et les étapes déjà réalisées (ainsi que leurs résultats) parviennent au plus grand nombre.

A relever également l'importance de développer des processus participatifs correspondants aux besoins des enfants et des jeunes et leur permettant d'aborder des sujets qui les concernent et les interpellent. Dans cette optique, **l'évaluation** systématique par les enfants et les jeunes des projets et autres démarches participatives auxquels ils et elles ont pris part est un aspect fondamental, permettant notamment d'orienter et/ou réorienter les actions futures.

Le « **Guide de la participation** » de la Ville de Lausanne, qui verra le jour à la fin 2022 et sera diffusé aux personnes concernées entre 2022 et 2023, doit permettre de soutenir la mise sur pied de démarches participatives de qualité, que ces dernières s'adressent spécifiquement aux enfants et aux jeunes ou qu'elles visent une collaboration intergénérationnelle. Afin que cet outil soit considéré progressivement comme un ouvrage de référence et utilisé par le plus grand nombre, les efforts qui seront entrepris en termes **d'information et de communication** auront un rôle-clé à jouer.

3. Prise en compte des thématiques actuelles

Chaque génération d'enfants et de jeunes se retrouve confrontée à de nouvelles réalités et problématiques auxquelles il est primordial d'être attentif. Les **thématiques émergentes et actuelles** doivent dès lors être prises en compte dans l'évolution des politiques publiques. Dans ce sens, UNICEF Suisse et Liechtenstein souhaite attirer l'attention de la Ville de Lausanne sur l'intégration régulière de ces nouveaux sujets dans ses discussions ainsi que dans l'élaboration de ses plans d'action. Les thématiques de la digitalisation ainsi que de la santé mentale permettent d'illustrer nos propos :

- **La digitalisation** représente un sujet d'une importance majeure : les jeunes vivent actuellement dans un monde très digitalisé et ces nouveaux espaces d'interactions et d'apprentissage occupent une place importante dans leur quotidien. Il est dès lors nécessaire que des réflexions soient menées afin de mieux comprendre les enjeux s'y rapportant et de sécuriser ces espaces. Les actions mises en place ne devraient cependant pas se limiter au renforcement de la sécurité, car le monde digital ne représente pas uniquement un danger pour les enfants et les jeunes, mais également un potentiel énorme à exploiter afin de promouvoir leurs droits et favoriser leur participation active. Ainsi par exemple, les réseaux sociaux et autres plateformes de communication en ligne, lorsqu'ils sont utilisés avec professionnalisme, représentent des outils précieux pour impliquer les jeunes dans les projets participatifs.
- **La santé mentale** : la pandémie de COVID-19 a mis en lumière la thématique de la santé mentale des enfants et des jeunes et son importance pour leur plein développement. Une [étude mandatée par l'UNICEF Suisse et Liechtenstein](#) et réalisée en 2021 montre en effet la nécessité d'investir dans la prévention et la sensibilisation et de renforcer les actions existantes. Dès lors, la mise en place de nouveaux programmes de prévention permettant de toucher les jeunes à un stade précoce et élaborés avec leur participation active peut constituer une piste d'action intéressante (voir également à ce sujet le projet « [Zeta Movement](#) » abordant les questions de santé mentale, créé par les jeunes et s'adressant à d'autres jeunes).

Il est à préciser que les thématiques de la digitalisation et de la santé mentale doivent être comprises comme des exemples, et non perçues dans l'idée d'une priorisation des thèmes actuels. Ainsi, le fait de se tenir informé sur les thématiques émergentes et **d'échanger** lors de groupes de travail interdisciplinaires – tel que le « groupe de référence transversal », offre de nouvelles perspectives d'action s'adaptant aux besoins spécifiques et en constante évolution des enfants et des jeunes.

4. Evaluation des offres et communication

Afin de s'assurer que les offres mises en place par la Ville de Lausanne dans les différents domaines – école, loisirs, petite enfance, etc. – correspondent réellement aux besoins des enfants et des jeunes auxquels elles s'adressent, une évaluation de chacune d'entre elle est recommandée, intégrant l'avis des enfants et des jeunes concernés. De même, la **publication des résultats** de ces évaluations à travers des canaux de communication diversifiés permet aux professionnel·les comme à la population de se tenir informés et de proposer le cas échéant des mesures correctives ou innovantes.

Dans cette optique, UNICEF Suisse et Liechtenstein recommande à la Ville de Lausanne la mise en place **d'évaluations systématiques** de ses offres, par le biais de méthodes

diversifiées et complémentaires (sondages, questionnaires en ligne, etc.) ainsi qu'une diffusion régulière des résultats accessible au plus grand nombre.

De même, UNICEF Suisse et Liechtenstein propose à la Ville de Lausanne de **rendre visible son engagement** dans le cadre de l'initiative "Commune amie des enfants", tant à l'interne, à travers tous les secteurs administratifs, qu'à l'externe, auprès de l'ensemble de la population. Une communication régulière sur les offres existantes, les nouvelles mesures mises en place ainsi que les étapes intermédiaires franchies offre de nouvelles possibilités de collaboration et permet de sensibiliser les différents acteurs, plaçant par ce biais les enfants, les jeunes et leurs droits au cœur de chaque démarche. A relever dans ce sens, tel que mentionné au chapitre 2, la nécessité de poursuivre les réflexions quant aux canaux de communication les plus adaptés afin d'informer les enfants et les jeunes eux-mêmes.